

Gourrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS 6 mois fr. 2.50
 un an fr. 5.00

Départements et Etranger : le port en sus

Rédaction & Administration
 43, Rue du Tilleul, TOURCOING

INSERCTIONS Annonces . . . la ligne, 15 cent.
 Réclames id. 40 cent.
 Demandes d'emploi : id. 10 cent.

LE COURRIER DE TOURCOING est en vente :

au Débit de tabacs, Grand'Place
 au Débit de tabacs, rue de la Cloche, 31.
 chez M. Duquennoy, débitant de tabacs, rue d'Anvers.
 chez M. Cyrille Vannesbus, libraire, rue de la Dîme.
 chez M. Emile Vannesbus, libraire, rue du Midi.
 Aux Bibliothèques de la Gare (intérieur et extérieur).

AUTREFOIS et AUJOURD'HUI

Ceux qui ont eu le mérite de faire accepter la République par la Nation, seraient bien embarrassés en ce moment pour reconnaître la fille de leurs œuvres. Autrefois en effet la République cherchait à appliquer les principes immuables de liberté, de fraternité et d'égalité dont on lui avait fait en quelque sorte une auréole, et si d'aventure, sous l'impulsion néfaste des Loges, elle avait des velléités de s'écarter de la route qu'on lui avait tracée, aussitôt se levaient ses vrais défenseurs qui la protégeaient contre toute surprise.

Ces fermes républicains disparurent un à un, marqués par l'inextinguible destin, et laissèrent la place à des ambitieux qui, en prenant le pouvoir ne songèrent qu'à satisfaire leurs malsaines convoitises.

Les scandales du Panama et des décorations sont encore trop présents à notre mémoire pour qu'il soit nécessaire de les rappeler dans leurs détails, mais ils laissent une empreinte indélébile sur le front des concussionnaires et ils apprendront aux générations futures que la République a eu comme premier dissolvant la cupidité de ses gouvernants.

Sortie de ce mauvais pas, elle semblait reprendre sa vitalité des premiers jours, quand soudain les partis violents qu'elle avait réchauffés dans son sein et qu'elle avait entrepris de s'assimiler, s'agitèrent, et lui firent une guerre sourde autant qu'acharnée. Dès le début de ces hostilités les modérés, les progressistes de l'heure présente, résistèrent tant bien que mal, mais succombant bientôt sous le nombre et l'audace des assaillants, ils furent balayés du pouvoir et remplacés par les chefs occultes des Loges. Cette déviation de la République fit dire à un homme jouissant d'une grande considération :

« La République périra dans le sang ou dans l'imbécillité ».

Il ne semble pas que la République doive finir dans le sang car nous ne sommes plus au temps où le couperet de la guillotinaidait les Jacobins et se débarrassait des généraux. Il y a bien encore des suspects, et nous en sommes probablement, mais ceux-là sont de taille à se défendre et ce n'est pas au chant de la *Marseillaise* qu'ils se laisseraient conduire à l'écha-

faud à l'instar de ces naffs Girondins de 93. A la violence ils répondraient par la violence, et ce n'est pas nous qui les en blâmeraient.

Tout en souhaitant que la République ne s'effondre pas dans l'imbécillité il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure actuelle elle est franchement sur la route qui mène à la décadence. Qui dit République dit gouvernement de tous et par tous, qui dit République dit Liberté pour tous à condition que la liberté de l'un ne porte pas atteinte à la liberté de l'autre. Or quels attentats n'a-t-on pas commis au nom de cette liberté que nos aïeux ont pétriée de leur sang.

Parce qu'une jeune fille porte robe de bure, elle ne peut plus obéir aux aspirations de son cœur, il lui est défendu de sagenouiller au chevet des moribonds, soigner leurs plaies, hideuses parfois, évancher leurs larmes et changer l'angoissante désespérance en douce résignation.

Parce qu'un homme a revêtu la soutane du prêtre ou la robe du frère de la doctrine chrétienne, au lieu de porter la redingote d'un défrôqué, il devra quitter ces écoles qu'il a construites, il devra abandonner ces enfants dont les parents lui ont confié l'éducation, en un mot il se verra obligé de porter son dévouement sur une terre plus hospitalière qu'il a été traité des noms les plus divers.

En présence de pareilles injustices on ne peut s'empêcher de regretter les premières années de la République où tous les citoyens avaient sous les mêmes garanties, avaient les mêmes droits, et étaient tenus aux mêmes obligations.

Actuellement la République n'existe plus que de nom, elle a failli à ses promesses, elle a méconnu la liberté, elle a jeté la suspicion sur la majeure partie des citoyens français et non des moins dignes, en un mot, elle a été une mère pour ses enfants. L'anarchie la plus complète règne en matresse, et le défrôqué élevé par l'intrigue à la tête du gouvernement, conduit le char de l'Etat suivant son caprice ou l'injonction des révolutionnaires qui sont ses plus fidèles soutiens. Plusieurs fois déjà il a été mis en minorité à la Chambre, mais, soit inconscience, soit ambition, il essuie ces affronts sans broncher et se refuse à descendre du fauteuil présidentiel. Il ne se résoudra à quitter le pouvoir, que chassé honteusement par ceux-là mêmes dont il fait les passions. Ce sera du reste son châtiement.

Aussi longtemps qu'il pourra faire la guerre aux congréganistes, il aura l'appui des socialistes, mais le jour où cette question sera entièrement liquidée, et il est proche, il tombera lui-même comme le fruit pourri qui se détache de l'arbre.

En attendant, le ministère actuel est la négation même de la République et nous fait regretter le régime impérial même aux heures où son joug était le plus pesant. La politique de Combes est un amalgame sans nom, dans lequel on trouve l'élément jacobin et l'élément bonapartiste. Waldeck-Rousseau de triste mémoire, se contentait d'être Jacobin, un Jacobin à l'eau de rose si vous le voulez, mais son successeur Combes, soit qu'il ait plus de tempérament ou ce qui est plus probable moins d'amour propre, et la triste mérité de concentrer en sa personne l'élément jacobin et l'élément bonapartiste.

Sa politique est jacobine dans son principe et bonapartiste dans ses effets. Dans une vraie République le gouvernement doit être une émanation de la nation, tandis que sous le régime que nous subissons c'est la nation qui

semble être faite pour le gouvernement. Tous les citoyens français ne sont aux yeux de Combes les que des êtres brûlés, incapables de se conduire ni d'élever leurs enfants, aussi s'arroge-t-il le droit de penser pour eux, d'agir pour eux et qui plus est de dicter ses ordres. Non content de s'imposer dans les actes qui relèvent de la conscience, il veut encore être maître absolu sur l'esprit de ceux qu'il appelle ses sujets ; et il exige qu'on l'admire, qu'on l'approuve même quand il commet les pires injustices. Si par hasard il se rencontre un fonctionnaire indépendant, qu'il soit marin, fantassin ou rond de cur dans une modeste sous-préfecture, qui par un simple geste, un imperceptible hochement de tête, semble ne pas approuver tous les actes du ministère, aussitôt on le casse aux gages, on le disgracie sans égard aux services rendus et on le remplace par un ami, un frère trois pous, qui accepte d'avance tout ce que l'on voudra.

Voilà la politique bonapartiste de Combes et il est surprenant qu'elle soit approuvée par ceux-là même qui se targuent d'être les seuls, les vrais républicains.

Pour redorer le blason de cette République qui nous est chère, la besogne est grande, nous le savons et notre effort resterait vain si nous ne comptions sur le concours de ces jeunes générations qui naissent à la vie politique.

Il appartient à nous de les guider, de les instruire et de les faire profiter de notre expérience. Plus la tâche est grande, plus nos efforts doivent être constants, et c'est sans relâche que nous devons travailler au relèvement du pays.

ENER.

INFORMATIONS

— Jeudi, le Sénat a voté la proposition relative à la répression des outrages aux bonnes mœurs. Commencée vendredi, en deuxième délibération la discussion du projet de loi sur l'organisation de l'assistance aux enfants a été terminée mardi.

— Jeudi, la Chambre a refusé l'urgence à la proposition de M. Manjan, modifiant le sectionnement municipal de Paris et elle a également refusé, malgré l'avis du gouvernement de passer à la discussion des articles.

— Lundi, la Chambre, après un débat mouvementé, a ajourné à la suite, par 398 voix contre 261, la discussion de l'interpellation sur la situation de la Marine. Néanmoins M. Doumer a fait connaître à la Chambre que la Commission du budget a décidé de se livrer à un examen approfondi de cette situation.

— La Chambre a abordé ensuite l'examen du projet comportant la suppression de l'enseignement congréganiste. Elle a continué mardi cette discussion.

— Le Conseil des ministres a décidé que le ministre des Finances déposerait un cahier de crédits supplémentaires portant annulation et ouverture de crédits au département de la Marine sur les exercices 1903 et 1904. L'examen de ce cahier de crédits qui a été déposé mardi permettra au gouvernement de fournir à la Commission du budget d'abord, puis, s'il y a lieu, à la Chambre, toutes les explications sur l'état de la Marine.

— Une élection législative a eu lieu dimanche dans la première circonscription de Grenoble pour le remplacement de M. Rivet élu sénateur. Les concurrents étaient très nombreux et de toutes nuances. Il y a lieu à un ballottage dont M. Zévères, ancien député socialiste ministériel, tient le tête.

— Les débats de l'affaire Dreyfus s'ouvrent jeudi à midi, devant la Chambre criminelle de la Cour de Cassation.

— A l'heure où nous écrivons aucune confirmation n'est encore parvenue de la grave nouvelle publiée par le *Daily Telegraph*, d'après laquelle un nouveau et furieux bombardement de Port-Arthur aurait eu lieu jeudi soir, et trois croiseurs russes auraient reçu de graves avaries.

— Des nouvelles reçues de Port-Arthur, datant de dimanche annoncent que tout y est tranquille depuis mercredi dernier.

On s'attend cependant à un investissement imminent de Port-Arthur : le général Stessel, commandant de la place, en prévient les troupes de la défense.

— D'après des informations provenant de Liac-Yang et concernant l'occupation de Teliou-Yang par les Japonais, et la construction d'ouvrages de défense à portée des troupes russes, on estime qu'un combat est imminent à la frontière coréenne.

— L'amiral Mikharoff, qui va prendre le commandement des forces navales en Extrême-Orient est déjà arrivé au défilé de la Baltique.

— Quant au général Kozlovskitch qui doit prendre le commandement des forces de terre, il ne se mettra en route que le 14 courant.

— L'escadre russe de la Baltique ne serait envoyée dans l'océan Pacifique qu'au mois de juin. Composée de quatre grandes cuirasses et de plusieurs torpilleurs, elle serait commandée par l'amiral Rojdestvensky.

— Depuis quelques jours on reçoit des dépêches alarmantes au sujet de la Chine. Des troupes chinoises se concentreraient à l'ouest de Moukden et on leur annoncerait des provisions de guerre. Le parti militaire chinois a repris de l'autorité à Pékin et rêve d'une triple sino-coro-japonaise qui libérerait la race jaune de la tutelle de l'étranger.

— On avait annoncé que le président de la République se rendrait au printemps à Bord-aux pour l'inauguration du monument de Gambetta, cette cérémonie vient d'être ajournée en 1905. M. Loubet devant présider l'an prochain, à Bordeaux, la 166^e fédération de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

— M. Mognot, ministre de l'Agriculture, a soumis à la signature du président de la République un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 360.000 fr. en vue de la destruction des rats des champs qui dévastent certains départements de l'Ouest. M. le Docteur Eugène Roux, de l'Institut Pasteur, a découvert une substance dont on imprègne du pain ou des grains qui a produit des résultats de destruction merveilleux. Les grains imprégnés sont inefficaces pour tous autres animaux que rats ou mites.

— C'est, à Paris, la semaine du Concours général agricole. Il s'est ouvert à la Galerie des machines et il est particulièrement nombreux et brillant.

— Depuis quelques jours il fait très froid. Les météorologistes consultés n'ont pu que répondre que cette température est anormale, mais qu'elle s'est déjà rencontrée assez souvent à pareille époque.

— Dates critiques pour mars : 1-4, 10-11, 13, 17, 18, 25, 30-31.

— Ces dates sont celles de l'arrivée du mauvais temps du large.

— La Chambre des lords vient d'émettre un vote en faveur de l'adoption du système métrique en Angleterre.

— De son côté aussi, notre Sénat voudra peut être bien s'occuper du projet de loi Boudenoot voté par la Chambre depuis déjà cinq ans et ayant pour objet de faire sortir la France d'un isolement de plus en plus embarrassant, en retardant notre légale de 9 minutes 21 secondes.

— Le 15 mars Guillaume II, arrivera à Messine par Gibraltar. La durée de sa croisière dans la Méditerranée sera d'environ quatre semaines. Il aura à Naples une entrevue avec le roi d'Italie.

— Une dame de Riga, fille du colonel Maximoff, a été affectée par le ministre de la Guerre, comme soldat d'un régiment de tirailleurs et parti pour l'Extrême-Orient. C'est bien là une conquête imprévue du féminisme.

LA DÉFENSE NATIONALE

Le procès de M. Pelletan

C'est une remarque qui vient de suite à l'esprit en suivant d'un peu près l'agitation des couleurs, les palabres des groupes et la discussion de la presse, que, si les ennemis du ministère en pensent et se disent beaucoup de mal, ses partisans ne le ménagent pas non plus. Trois des membres de la majorité au moins, MM. Leclercq, Honoré Leygues et Chaumont, qui ne peuvent cependant être soupçonnés de mauvais desseins contre la politique du « bloc », ont dressé eux-mêmes le dossier formidable contre l'administration de la Marine où l'opposition n'a qu'à puiser pour démontrer la culpabilité incurie ou, au choix, l'incapacité de M. Pelletan.

Cependant il a suffi que le grelot fut attaché par un nationaliste pour qu' aussitôt la majorité qui, au fond, est tout aussi inquiète que le pays lui-même de voir en de pareilles mains un des deux éléments de la Défense nationale, et non le moins important dans les conjonctures présentes — pour qu'aus-

sitôt dis-je, la majorité fit rempart de son « bloc » sourd et aveugle au ministre suspect et au ministère lui-même.

M. Chaumont a traité ce singulier état d'esprit quand, après avoir protesté du bien fondé de ses critiques on peut même dire de ses accusations, il a ajouté : « Mais, je ne veux pas rabaisser le débat à une manœuvre nationaliste ».

Et pourtant ce débat est nécessaire, l'opinion trouble l'exige, et on le comprend si bien à la Chambre que finalement il a été décidé que, sous un prétexte ou sous un autre, la commission du budget se livrerait à une enquête, plus tard, pour situer, on a dit à une étude approfondie de l'administration de la Marine.

Sans chercher midi à quatorze heures, la commission du budget est armée, de par la loi du 12 Août 1876, de ce droit d'enquête. L'article 8, en effet, dispose qu'elle peut déléguer deux de ses membres pour vérifier, « sur pièce et sur place, l'état du matériel de guerre ».

Voilà donc M. Pelletan en suspicion, sinon encore en accusation. Les accusateurs ne manqueraient pas. M. Chaumont s'est déjà offert, et M. Paul Doumer est déjà entré dans son rôle de président du procès par une déclaration tranchante qui a jeté un froid sur tous les bancs de la Chambre.

M. Pelletan n'assait pas à la réanço. M. Combes a fait de son mieux pour lui esquiver le coup qui le menaçait, mais il n'a réussi qu'à faire ajourner aux calendes parlementaires l'interpellation de M. Firmin Faure, sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour mettre notre marine en état « d'assurer, le cas échéant, notre sécurité nationale ».

Cependant « l'étude approfondie » que la commission du budget s'est donné le devoir de faire sur la situation de notre flotte a été acceptée en principe par la chambre.

M. Combes a comme toujours, tergiversé et accumulé les « distinguo » jésuitiques, mais il a encore une fois trouvé en face de lui un adversaire, M. Ribot, qui ne lui permet pas de battre les broussailles.

M. le président du conseil, a déclaré le chef de l'opposition républicaine, oublie le devoir et les responsabilités du Parlement. La Chambre a le droit et le devoir d'examiner de près les choses actuelles de la Marine. Ni mes amis, ni moi ne ferons dévier le débat, j'en réponds ! Peut-être M. le président du conseil ne pourrait-il en dire autant. Il a en effet, des amis dont il ne peut désarmer le langage imprudent.

« Et parce que vous n'avez pas le courage, parce que depuis quinze jours, vous n'avez pas pu prononcer la parole qui doit vous séparer de certains hommes que le pays renie, vous voulez interdire à la Chambre de discuter une question qu'elle ne doit pas écarter ».

Cette allusion au manifeste de St-Etienne contre l'alliance russe et à la suggestion du ministère à la tyrannie de M. Jaurès a soulevé un tonnerre d'applaudissements à droite et au centre. On paraissait au contraire assez gêné sur les bancs de la gauche radicale et de l'Union démocratique dont les protestations contre le « langage imprudent » du chef des socialistes ne sont pas encore sorties du domaine platonique.

En attendant le résultat des études de la commission du budget, la situation de M. Pelletan à la tête de ministère de la Marine est au moins anormale. Un ministre, comme le ministère lui-même ne se maintient que par la confiance bien affirmée du Parlement. Or, qui pourrait prétendre que la confiance du Parlement en la capacité administrative de M. Pelletan ne soit pour le moins ébranlée ?

Comme les fauves rugissent et montrent les crocs quand ils ne sont pas en scène, mais se calment quand apparaît le dompteur le furet à la main, de même la majorité s'est tue lundi en séance devant M. Combes et devant M. Jaurès. D'ailleurs on lui a donné à ronger l'os à Noëlle qui lui est favori : les congrégations.

Voilà de quoi l'amuser pour un temps. Mais le pays que cette discussion ne peut que sur-exciter et diviser encore, à l'heure où pourtant le calme et l'union sont le plus nécessaires et devraient s'imposer comme le plus patriotique des attitudes — le pays ne se laissera pas distraire par cette pâture. Il se préoccupera, lui, avant tout, par dessus tout, de la sécurité de la France.

Georges LAURENC.